

Distribution limitée

WHC-01/CONF.208/15
Paris, 20 novembre 2001
Original : anglais/français

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION,
LA SCIENCE ET LA CULTURE**

**CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU PATRIMOINE MONDIAL,
CULTUREL ET NATUREL**

COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL

**Vingt-cinquième session
Helsinki, Finlande
11-16 décembre 2001**

Point 12 de l'ordre du jour provisoire : Rapport d'avancement sur la Stratégie de gestion de l'information: documentation et enregistrement statutaires

RESUME

Le présent document rend compte des activités de documentation et d'enregistrement statutaires menées par le Centre du patrimoine mondial en 2001.

Il propose également des orientations et un plan de travail à mettre en œuvre par le Centre du patrimoine mondial en 2002-2003.

Décision requise : Il est demandé au Comité

(i) de prendre note du rapport des activités de documentation et d'enregistrement statutaires menées par le Centre du patrimoine mondial en 2001, et

(ii) d'approuver les orientations et le plan de travail à mettre en œuvre par le Centre du patrimoine mondial en 2002-2003.

INTRODUCTION

Les activités du Centre du patrimoine mondial en matière de gestion et de fourniture d'accès à la documentation sur le patrimoine mondial ont été discutés dans les années précédentes par le Comité du patrimoine mondial au point de l'ordre du jour sur les activités d'information et d'éducation (financées au titre du Chapitre V du Fonds du patrimoine mondial).

En 2001, un plan de travail séparé, faisant partie intégrante d'un plus vaste programme de gestion de l'information sur le patrimoine mondial (voir WHC-01/CONF.208/16), a été élaboré dans le but de développer les prestations de services du Centre du patrimoine mondial au Comité et aux Etats parties dans les domaines essentiels de la documentation statutaire et de la mise à jour permanente de l'information concernant la Liste du patrimoine mondial (listes indicatives, propositions d'inscription, etc.). Parallèlement à cela, un financement (de 100.000 dollars EU par an) est demandé au titre du Chapitre I (et non au Chapitre V) du Fonds du patrimoine mondial – « Mise en œuvre de la Convention » (voir WHC-01/CONF.208/18).

Le présent document définit les objectifs, les réalisations (2001) et le plan de travail (2002 – 2003) afférents à la documentation et à l'enregistrement.

OBJECTIFS

- Assurer l'accès, la diffusion opportune et l'archivage des documents pour les réunions statutaires du patrimoine mondial et autres réunions aux membres du Comité du patrimoine mondial et aux autres Etats parties, aux organes consultatifs (ICOMOS, IUCN et ICCROM), au personnel du Centre du patrimoine mondial et à d'autres partenaires, le cas échéant ;
- Stimuler l'établissement de solides données de base pour les sites du patrimoine mondial ;
- Assurer la responsabilité administrative liée à l'enregistrement et à l'archivage des propositions d'inscription et des listes indicatives ;
- Adapter la documentation statutaire du patrimoine mondial à d'autres supports pour en élargir la diffusion.

DOCUMENTATION STATUTAIRE

L'activité de documentation principale consiste à fournir les documents des réunions statutaires sur papier et en ligne aux membres du Comité, aux autres Etats parties et aux organes consultatifs avant la réunion qui en aura l'usage. Le Centre fournit aussi des exemplaires de ces documents aux Archives de l'UNESCO. Les rapports finaux des réunions statutaires sont convertis au format Web ("HTML") qui est accessible à tous les moteurs de recherche sur Internet.

De plus, le Centre a créé des pages web consacrées aux activités du Comité, à l'exemple de celles qu'il a mises au point cette année sur la révision des *Orientations* (www.unesco.org/whc/orient/) et le WHIPCOE (www.unesco.org/whc/whipcoe/). En 2002, cette activité sera transférée sur un nouveau serveur Internet plus convivial. Ce transfert, ajouté à celui d'autres bases de données et "d'activités statutaires sur le web" a pu se faire grâce à la création, en 2001, d'un nouveau serveur Internet réservé au patrimoine mondial (adresse électronique : whc.unesco.org). L'achat d'un scanner rapide à haute capacité a également permis de réaliser une grande partie du travail présenté dans "l'initiative de saisie des données" (WHC-2000/CONF.204/14) à la vingt-quatrième session du Comité à Cairns, Australie.

Initiative de saisie des données

En 2001, le Centre du patrimoine mondial a exécuté un travail de mise au point d'une initiative majeure qui consiste à mettre à la disposition du public tous les documents de travail de toutes les réunions statutaires de 1977 à 2001 dans une base de données consultable sur le site : whc.unesco.org/reql.asp. Les recherches sur la base de données peuvent se faire par numéro de document, par mot sous la rubrique 'français' ou 'anglais', par année, par session et petit groupe de catégories par thème. En 2002 le Centre ajoutera une deuxième base de données accessible au public, avec des données restreintes sur tous les sites du patrimoine mondial et des liens avec les évaluations des organes consultatifs. Les utilisateurs ayant un mot de passe pourront aussi consulter la base de données de toutes les propositions d'inscription soumises depuis 1978. Les rapports sur l'état de conservation présentés au Comité, ainsi que les décisions du Comité, seront ajoutés en 2002-2003.

Communication

Deux nouveaux projets informatiques ont été lancés en 2001 pour améliorer les communications avec les Etats parties et les membres du Comité. En septembre 2001, le registre complet de toutes les lettres circulaires envoyées par le Centre depuis sa création en 1992 a été mis sur Internet : whc.unesco.org/circls/.

En octobre 2001, deux nouvelles listes d'adresses pour les délégations officielles des Etats parties wh-states@unesco.org et wh-committee@unesco.org pour les membres du Comité, (sous-ensemble de la liste d'adresses plus grande de [wh-states](mailto:wh-states@unesco.org)), ont été annoncées (voir Lettre circulaire CL/WHC.12/01). Toutes les adresses des délégations présentes à la vingt-cinquième session du Comité à Helsinki seront ajoutées sur la liste d'adresses de [wh-states](mailto:wh-states@unesco.org) et, le cas échéant, sur la liste d'adresses de [wh-committee](mailto:wh-committee@unesco.org). Les deux listes sont en "lecture seule" et donnent des informations concernant l'accès aux documents, les changements dans le calendrier des réunions et autres annonces de circonstance. Ces listes d'adresses ne remplaceront pas le mode traditionnel de diffusion postale. Pour obtenir des renseignements à ce sujet, veuillez écrire à : wh-register@unesco.org.

En 2002 et 2003, il est proposé que le Centre du patrimoine mondial accorde la priorité à ces moyens informatiques et aux autres modes afin d'améliorer la communication avec les membres du Comité et les autres Etats parties.

Compte rendu des réalisations de 2001

- Tous les documents des réunions statutaires (1977-2001) scannerisés et mis en ligne
- Lettres circulaires en ligne
- Création de pages Web (en français et en anglais) sur la révision des *Orientations* et le WHIPCOE
- Propositions d'inscription de sites différées et renvoyées scannerisées et reportées en définitive sur la base de données de la Liste du patrimoine mondial.
- Création de listes d'adresses électroniques pour les Etats parties et les membres du Comité
- Mise à disposition des Rapports finaux du Comité et du Bureau en format HTML sur le site web ouvert au public (activité en cours)
- Documents des réunions statutaires 2001 fournis sur un site FTP sécurisé accessible aux membres du Comité (activité en cours depuis plusieurs années)
- Nouveau texte proposé sur le processus de proposition d'inscription et les modifications du format des propositions d'inscription pour la révision des *Orientations*

Activités proposées en 2002-2003

- Documents des réunions statutaires 2002 regroupés sur un site convivial, à accès restreint sur un nouveau serveur (activité en cours depuis plusieurs années)
- Documents des réunions 2001 à ajouter sur la base de données accessible au public sur le Web
- Mise à disposition des Rapports finaux du Comité et du Bureau sur un site Internet ouvert au public (activité en cours)
- Toutes les évaluations restantes des organes consultatifs (pour les sites non inscrits, différés ou renvoyés) à scanneriser
- Rapports sur l'état de conservation scannerisés et ajoutés à une base de données informatique consultable par les membres du Comité, les organes consultatifs et le personnel du Centre.

ENREGISTREMENT

L'enregistrement consiste à consigner et répertorier les soumissions de propositions d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial et les adjonctions et les modifications apportées aux listes indicatives soumises par les Etats parties. Ce travail comprend la numérisation des dossiers d'inscription en fichiers PDF. La numérisation des anciennes propositions d'inscription a été réalisée en 1998. Depuis lors, le traitement des dossiers des sites inscrits chaque année sur la Liste du patrimoine mondial par le Comité, demande énormément de temps, d'autant plus qu'ils sont de plus en plus fournis et complexes. Pour rationaliser cette tâche en 2001, on a fait l'acquisition d'un scanner rapide à haute capacité.

En 2001, et plus particulièrement en octobre, durant la réunion du Groupe de rédaction sur la révision des *Orientations*, le Centre a pu faire des suggestions pour améliorer le processus et le format des propositions d'inscription. Des informations plus complètes sur ces discussions sont consultables dans le document de travail WHC-01/CONF.208/6. Ces modifications, si elles sont adoptées, permettront de rationaliser le mode de réception des propositions d'inscription.

Une grande partie de la documentation statutaire du Centre comporte des données sur les sites du patrimoine mondial qui proviennent essentiellement des dossiers d'inscription. Ces informations devraient fournir, en principe, les **données de base** qui servent à évaluer un site au fil des années ("point de référence"). Jusqu'à une période récente, ces informations fournies à une époque où l'on prêtait moins attention aux détails nécessaires à la protection et à la gestion des sites, se sont révélées insuffisantes. Le Centre utilise plusieurs méthodes pour améliorer les données de base sur les sites, au moyen des rapports sur le suivi réactif et des résultats de l'exercice de rapports périodiques. Pour s'assurer que les futures propositions d'inscription contiennent les données de base nécessaires, un processus révisé et un format modifié de proposition d'inscription ont été mis au point et proposés pour inclusion dans les *Orientations* révisées.

En 2002, grâce à l'exploitation de la nouvelle architecture informatique actuellement mise en place sur le serveur du Centre, il sera possible pour le personnel du Centre, les organes consultatifs et les Etats parties concernés de suivre l'avancement des nouvelles propositions d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial, ce qui permettra de mieux compléter les dossiers de proposition d'inscription.

Compte rendu des réalisations de 2001

- Enregistrement des propositions d'inscription reçues pour évaluation par le Comité en 2004 et enregistrement continu des matériels supplémentaires concernant les propositions d'inscription en attente pour 2001, 2002, et 2003 (activité en cours).

- Enregistrement des soumissions de listes indicatives (activité en cours).
- Scannerisation des propositions inscrites sur la Liste du patrimoine mondial par la 24^e session du Comité du patrimoine mondial (Cairns, 2001)

Activités proposées pour 2002-2003

- Enregistrement des propositions d'inscription reçues pour examen par le Comité en 2004 et 2005, et enregistrement continu des matériels supplémentaires concernant les propositions d'inscription en attente pour 2002 - 2005 (activité en cours)
 - A l'aide de la nouvelle architecture de gestion de l'information (voir description dans le WHC-01/CONF.208/16), donner un accès restreint à la base de données de la Liste du patrimoine mondial et aux décisions du Comité sur l'état de conservation des sites en ayant la possibilité de suivre les dossiers de proposition d'inscription
- Enregistrement des soumissions de listes indicatives (activité en cours)
- Préparation d'un nouveau CD-ROM contenant les dossiers de propositions d'inscription (1978-2000) pour les organes consultatifs et les Etats parties concernés avec l'approbation du Comité
- Scannerisation des propositions inscrites sur la Liste du patrimoine mondial par la 25^e session (Helsinki, 2001), la 26^e session (Budapest, 2002) et la 27^e session (2003) du Comité du patrimoine mondial.